

CQ World Wide DX Contest

Lien :	Les pages du CQWW
I. Objectif :	Pour les amateurs du monde entier, contacter d'autres amateurs situés dans le plus de zones et de pays possible.
II. Bandes :	160, 80, 40, 20, 15 et 10 mètres.
III. Contraintes :	<ol style="list-style-type: none">1. Tous les concurrents doivent opérer dans les limites de la catégorie choisie lorsqu'ils effectuent une quelconque action qui peut avoir un effet sur le score soumis.2. Vous ne devez pas dépasser la limite de puissance de sortie totale de la catégorie choisie sur n'importe quelle bande. La puissance de sortie totale et à n'importe quel instant est mesurée à la sortie de l'amplificateur(s) actif(s).3. Lieu d'opération : Tous les émetteurs et récepteurs utilisés par le compétiteur doivent être situés à l'intérieur d'un cercle de 500 mètres de diamètre ou à l'intérieur des limites de la propriété du titulaire de la licence (le plus grand des deux).4. Toutes les antennes utilisées par le compétiteur doivent être physiquement connectées par des câbles aux émetteurs et récepteurs utilisés.5. Seul l'indicatif du concurrent peut être utilisé pour contribuer à son propre score.6. Un indicatif différent doit être utilisé pour chaque entrée au CQWW.7. La station déportée d'un compétiteur est déterminée par la localisation physique des émetteurs, récepteurs et antennes. Une station déportée doit suivre toutes les limitations de station et de catégorie de la règle III.8. Un compétiteur qui espère être jugé pour un score au plus haut niveau dans sa catégorie doit admettre la possibilité d'être inspecté à n'importe quel moment pendant le contest par un observateur nommé par le Comité du Contest CQ WW (CQ WW CC). Le défaut de réponse à notre correspondance ou d'autoriser un observateur à un accès libre au domicile de la station pendant la durée complète du concours expose le compétiteur à ne plus être éligible à un diplôme pour une période de 3 ans.9. L'auto-spot ou demander à être spotté ne sont pas autorisés.10. Sur une bande, un seul signal émis est autorisé à tout moment.11. Les récepteur déportés, en dehors des limitations de la règle III.3, ne sont pas autorisés. La seule <i>exception</i> est le réseau public de skimmers déportés qui sont autorisés pour les catégories Multi-Opérateurs, Assisté et Xtrême.

12. Lorsque deux émetteurs ou plus sont présents sur une même bande, un dispositif matériel DOIT être utilisé afin d'empêcher l'émission **de plus d'un signal à n'importe quel moment. Le verrouillage séquentiel de deux émetteurs ou plus sur une même bande avec des CQs (solicitation de contacts) alternés n'est pas autorisé.**

13. Après le concours, la correction des indicatifs effectuée en utilisant des bases de données, des enregistrements ou des confirmations de QSOs n'est pas autorisée (la Règle XII.2 s'applique toujours).

14. Tous les compétiteurs sont supposés avoir lu et se conformer avec les règles de la catégorie choisie. Le compétiteur accepte que toute violation du règlement du concours CQ WW DX l'expose à recevoir un carton jaune ou rouge (voir la Règle XIII).

IV. Catégories :

A. **Mono opérateur** (Toutes-Bandes ou Mono-Bande) : une seule personne (= le concurrent) peut contribuer au score final pendant la durée officielle du concours. L'usage d'un quelconque moyen d'assistance d'alerte produisant des indicatifs place le concurrent dans une des catégories Mono Opérateur Assisté. Pour toutes les catégories Mono Opérateur, toutes-bandes ou mono-bande, un seul signal émis est autorisé à tout moment. Pour la catégorie toutes-bandes, l'opérateur peut changer de bande à n'importe quel moment.

V. Mono Opérateur : **Aucun type d'alerte QSO n'est autorisé**

a. Mono opérateur Haute Puissance (Toutes-Bandes ou Mono-Bande) : La puissance totale de sortie par bande ne doit à aucun moment dépasser 1500 watts (voir III.2).

b. Mono opérateur Basse Puissance (Toutes-Bandes ou Mono-Bande) : La puissance totale de sortie par bande ne doit à aucun moment dépasser 100 watts (voir III.2).

c. Mono opérateur QRP (Toutes-Bandes ou Mono-Bande) : La puissance totale de sortie par bande ne doit à aucun moment dépasser 5 watts.

2. Mono opérateur Assisté : Tout moyen public d'assistance d'alerte est autorisé pour les catégories Assisté. Ceci inclut, mais n'est pas limité à, les réseaux de type DX Cluster, les skimmers locaux ou déportés et/ou les technologies équivalentes au Skimmer et au réseau de balises inverses. Un Skimmer local est conforme à la règle III.3.

a. Mono Opérateur Haute Puissance Assisté (Toutes-

Bandes ou Mono-Bande): La puissance totale de sortie par bande ne doit à aucun moment dépasser 1500 watts (voir III.2).

b. Mono Opérateur Basse Puissance Assisté (Toutes-Bandes ou Mono-Bande): La puissance totale de sortie par bande ne doit à aucun moment dépasser 100 watts (voir III.2).

c. Mono Opérateur QRP Assisté (Toutes-Bandes ou Mono-Bande): La puissance totale de sortie par bande ne doit à aucun moment dépasser 5 watts.

B. Catégories Multi-Opérateurs (opération Toutes-Bandes seulement) : Tout moyen public d'assistance d'alerte est autorisé. La puissance totale de sortie par bande ne doit à aucun moment dépasser 1500 watts (voir III.2).

1. Mono Émetteur (*MS*): Un seul émetteur et une seule bande autorisés pendant toute période de 10 minutes (émetteur Run). Exception: Une - et seulement une - autre bande peut être utilisée pendant n'importe quelle période de 10 minutes si - et seulement si - la station contactée est un nouveau multiplicateur (émetteur Multiplicateurs). Les émetteurs Run et Multiplicateurs obéissent à des règles des 10 minutes indépendantes. Les périodes de dix minutes sont définies comme commençant avec le premier QSO enregistré sur une bande (voir Règle XII.2). La station multiplicateur ne peut pas lancer CQ (solliciter des contacts). Les logs détectés en violation de la règle des 10 minutes pourront être reclassés en M2. Le log doit indiquer quel émetteur (Run ou Multiplicateurs) a effectué chaque QSO.

2. Deux Émetteurs (*M2*): Un maximum de deux signaux émis à n'importe quel moment sur deux bandes différentes. Les deux émetteurs peuvent contacter toute station. Une station peut être contactée seulement une fois par bande, quelque soit l'émetteur utilisé. Le log doit indiquer quel émetteur a effectué chaque QSO. Chaque émetteur est autorisé à effectuer un maximum de 8 changements de bande pendant n'importe quel heure absolue (de 00 à 59 minutes).

3. Multi- Émetteurs (*MM*): Un maximum de six signaux émis, un par bande, à tout moment. Six bandes peuvent être activées simultanément.

C. Xtreme Contesting : Afin d'encourager le développement de nouvelles technologies dans les concours. Les règles applicables à la catégorie Xtreme sont différentes de celles présentées ici. Pour le règlement complet, aller à

	<p><http://www.cqww.com> et cliquer sur Xtreme category.</p> <p>D. Team Contesting: Une équipe est constituée de cinq radioamateurs opérant dans n'importe quelle catégorie Mono Opérateur. Une personne ne peut être que dans une seule équipe par mode. Concourir dans une équipe n'empêche aucun membre de l'équipe de soumettre son score personnel pour un radio club. Un score d'équipe sera la somme des scores de tous les membres de l'équipe soumettant son score. Les équipes SSB et CW sont totalement séparées. Un membre d'une équipe SSB peut être dans une équipe CW complètement différente. Une liste des membres d'une équipe doit être reçue au bureau du magazine CQ au plus tard à l'heure de début du concours. Envoyez par e-mail à <teams@cqww.com>, ou par courrier ou par FAX la liste à CQ, Att: Team Contest, 25 Newbridge Road, Hicksville, NY 11801 U.S.A.; FAX +1 516-681-2926. Des diplômes récompenseront les équipes en tête de chacun des modes.</p>
<p>V. Échanges :</p>	<p>RST et N° de Zone (exemple : pour les F - 59914)</p>
<p>VI. Multiplicateurs :</p>	<p>Deux types de multiplicateur sont utilisés.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un multiplicateur de un (1) pour chaque zone différente contactée sur chaque bande, 2. Un multiplicateur de un (1) pour chaque pays différent contacté sur chaque bande. Les stations sont autorisées à contacter leur propre pays et zone pour créditer les multiplicateurs. Les règles écrites du Worked All Zones (WAZ), la liste des entités DXCC, la liste des multiplicateurs du Worked All Europe (WAE), IG9/IH9 et les frontières du WAC servent de références. Les stations Maritime Mobile ne peuvent être comptées que comme multiplicateur zone.
<p>VII. Points :</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les contacts entre stations de continents différents valent trois (3) points. 2. Les contacts entre stations du même continent mais de pays différents valent un (1) point. Exception: pour les stations d'Amérique du Nord <i>seulement</i>, les contacts entre stations à l'intérieur des limites de l'Amérique du Nord comptent deux (2) points. 3. Les contacts entre stations du même pays sont autorisés pour le multiplicateur de zone ou de pays mais valent zéro (0) point.
<p>VIII. Calcul du Score :</p>	<p>Pour toutes les stations: le score final est le résultat de la somme des points QSO multiplié par la somme des multiplicateurs zones et pays.</p> <p>Exemple: 1000 points QSO x 100 multiplicateurs (30 zones + 70 pays) = 100.000 points (score final).</p>

IX. Récompenses :	<p>Des diplômes de première place seront attribués dans chacune des catégories listées en section IV et dans chaque pays participant ainsi que dans chaque zone d'indicatif des USA, Canada et Japon. Tous les scores seront publiés. Pour être qualifié pour un diplôme, une station Mono Opérateur doit justifier d'un minimum de 12 heures d'activité. Les stations Multi Opérateurs doivent opérer un minimum de 24 heures. Un log mono-bande est éligible pour un diplôme en mono bande seulement. Si un compte-rendu contient plus d'une bande, il sera considéré comme une participation toutes-bandes, sauf si spécifié différemment. Dans les pays ou sections où le nombre de CR reçus le justifie, des diplômes de 2ème et 3ème place seront attribués. Tous les diplômes et plaques seront libellés au nom du titulaire de la licence de la station utilisée.</p>
X. Trophées et plaques :	<p>Des plaques et des trophées récompensent les performances des premiers d'un certain nombre de catégories. Ils sont sponsorisés par des particuliers et par des organisations. Pour la liste actualisée des plaques et sponsors, ou pour savoir comment devenir sponsor, consultez le site web du CQ WW DX : www.cqww.com. Une station gagnant un trophée Monde ne sera pas considérée pour un diplôme d'une subdivision; le trophée sera attribué au second de cette subdivision.</p>
XI. Compétition des clubs :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le club doit être un groupe local et pas une organisation nationale. 2. La participation est limitée aux membres du club opérant depuis une zone géographique locale définie par un rayon de 275 km du centre de la région du club (à l'exception des DXpéditions menées par des membres résidant dans les limites géographiques du club définies précédemment). La contribution des scores de la DXpédition sera proportionnelle au nombre de membres du club dans l'expédition. 3. Pour être listé, un minimum de 3 comptes-rendus (combinés phone et CW) doivent être reçus d'un même club et un officiel du club doit soumettre une liste des membres éligibles pour chaque concours.
XII. Rédaction des LOGs :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Toutes les heures doivent être en GMT, 2. Tous les échanges envoyés et reçus doivent être notés. En plus du report échangé, l'indicatif envoyé par le compétiteur au cours d'un échange complet doit être noté <i>tel qu'il a été envoyé par le compétiteur</i>. Toutes les données échangées doivent être enregistrées à la fin du QSO. 3. Si vous fournissez un log papier, vous devez indiquer le multiplicateur de zone et de pays seulement lors du PREMIER CONTACT avec ce multiplicateur sur chaque bande.

4. La soumission de comptes-rendus informatiques est fortement encouragée. Le Comité exige un log informatique pour tout score potentiellement gagnant.

En soumettant un log au CQ WW DX Contest, le compétiteur autorise l'ouverture de son log au public. Si possible, nous aimerions voir les fréquences exactes indiquées dans le log (Règle III.14).

Contenu obligatoire des E-MAILs : Soumettez votre log en fichier au format Cabrillo créé par les principaux programmes de log de contests.

Assurez vous d'indiquer L'INDICATIF DE LA STATION dans la ligne "Sujet :" de chacun des messages. Votre log sera automatiquement accusé de réception par le serveur. Vous recevrez aussi (généralement vers le mois de mai) un code d'accès personnel au serveur. Une soumission informatique implique une déclaration signée que toutes les règles du concours et que la réglementation de l'émission d'amateur dans le pays où a eu lieu l'opération ont été observées. Envoyez votre log du CQ WW DX SSB à ssb@cqww.com et votre log du CQ WW DX CW à cw@cqww.com.

5. Comptes-rendus papier : Utilisez une feuille différente pour chaque bande.

Chaque log papier DOIT être accompagné d'une page récapitulative donnant tous les éléments de score, la catégorie de compétition, le nom et l'adresse du participant en LETTRES CAPITALES. Des formulaires de log et de feuille récapitulative ainsi que des cartes des zones sont disponibles auprès de CQ. Une grande enveloppe (A4) self adressée accompagnée d'IRC's doit accompagner votre demande. Si vous ne disposez pas de formulaires officiels, préparez les vôtres avec 80 QSOs par page sur du papier A4. Tous les participants fournissant un log papier doivent fournir une feuille de pointage de doubles (liste alphanumérique des indicatifs contactés par bande) pour chaque bande où plus de 200 QSOs ont été effectués. Envoyez votre log papier à Paper Logs, Box 481, New Carlisle, Ohio 45344, USA. Indiquez SSB ou CW sur l'enveloppe.

6. Les stations QRP et les stations Low-Power (basse puissance) doivent indiquer leur catégorie sur la feuille récapitulative et noter la puissance réelle maximum utilisée dans la rubrique Commentaires de la soumission Cabrillo.

Vous avez participé au CQWW et vous avez des problèmes pour la rédaction de votre LOG, l'envoi ou tout autre renseignement, JE SUIS A VOTRE DISPOSITION : F5JBR -André
- Par courrier :

SCHWEITZER André

53, Chemin de l'Étang
La Bascule
01560 CORMOZ

- Au téléphone :
04 74 51 27 69 ou 06 71 15 35 33
- Par Email :
f5jbr@free.fr

**XIII.
Disqualification :**

La violation d'une règle du contest expose le concurrent à l'attribution d'un carton rouge ou d'un carton jaune ou d'une lettre d'avertissement, ou du rejet du log, à l'appréciation du Comité CQ WW (la règle III.14 est toujours applicable).

A. Carton JAUNE : Un Carton Jaune: le concurrent n'est pas éligible pour un diplôme dans le concours concerné. Un participant ou un opérateur pénalisé d'un carton jaune sera listé à la fin des résultats publiés. **Deux Cartons Jaunes** : se voir attribuer deux Cartons Jaunes en trois contests CQ WW DX consécutifs est équivalent à un Carton Rouge.

B. Carton ROUGE : Un Carton Rouge: le concurrent n'est pas éligible pour un diplôme dans le concours concerné. Les participants pénalisés d'un carton rouge seront listés à la fin des résultats publiés. Un participant ou un opérateur pénalisé d'un carton rouge ne sera éligible pour aucun diplôme de concours sponsorisé par CQ pour une durée d'un an débutant avec la publication de la pénalité dans CQ magazine. **Deux Cartons Rouges**: Un participant ou un opérateur pénalisé de deux cartons rouges lors de cinq concours CQ WW DX consécutifs ne sera éligible pour aucun diplôme de concours sponsorisé par CQ pour une durée de deux ans débutant avec le mois de publication de la seconde pénalité dans CQ magazine. Si le compétiteur est dans une catégorie multi-opérateur, tous les opérateurs listés seront pénalisés de même.

C. Autres actions du Comité CQ WW :

1. Le participant accepte que le Comité CQ WW se réserve le droit de rejeter toute participation.
2. Contact erroné : Le QSO erroné est retiré et une pénalité supplémentaire de trois (3) QSO équivalents est appliquée au score en points.
3. Un comportement non sportif peut déclencher une action du Comité du CQ WW. Exemples de comportement non sportif inclut, sans être limité à: violation des règles du CQ WW, l'utilisation pendant le concours par un participant de moyen non-amateur tel que téléphone, internet, messagerie instantanée, salon de discussion, VoIP ou l'usage du DX cluster ou réflecteurs pour SOLLICITER, ARRANGER ou CONFIRMER

des contacts pendant le concours; transmission répétitive hors bande autorisée à la classe de licence d'un concurrent, modification après contest d'un log par utilisation de sources de données permettant de corriger les erreurs d'indicatif ou d'échange, et modification de l'heure des QSOs.

4. Se créditer des points pour un excès de QSOs invérifiables ou des multiplicateurs invérifiables peut résulter en un carton jaune ou un carton rouge, à la discrétion du CQ WW CC.
5. Un concurrent est libre de retirer le log qu'il a soumis pour n'importe quelle raison avant la réception d'une lettre officielle du comité CQ WW CC.
6. En soumettant un log du CQ WW DX Contest, un participant accepte que l'attribution de cartons rouges, de cartons jaunes et autres décisions du Comité du CQ WW DX Contest sont officielles et définitives.
7. Les actions de disqualification prononcées par le EUHFC, le championnat SCC RTTY et le JIDXC seront considérés par les contests CQ comme une attribution de carton rouge.
8. Les questions concernant ce règlement doivent être adressées à par e-mail à questions@cqww.com.

En cas de désaccord, seule la version en langue anglaise du règlement sera appliquée.

XIV. Envoi des LOGs :

1. Tous log doivent être envoyés **SOUS CINQ (5) JOURS** après la fin du concours.
2. Une extension peut être attribuée si demandée par e-mail à questions@cqww.com . L'extension accordée doit être confirmée par le Directeur du Contest, doit indiquer une raison légitime et la demande doit être reçue avant la date limite d'envoi des logs. Les logs datés après le délai d'extension pourront être listés dans les résultats mais seront déclarés inéligibles pour l'attribution d'un diplôme

Mise à jour : 6 avril 2013

[Retour Calendrier](#)